

EDUCATION, JEUNESSE

Brest, ville amie des enfants

Mis en ligne le **lundi 20 novembre 2017**

Le jour de la campagne internationale du droit des enfants, la signature de la convention Unicef et ville de Brest a pris tout son sens. Ce titre de « Ville amie des enfants » souligne la qualité des actions portées par Brest au bénéfice des plus jeunes.





La signature officielle de la charte liant l'[Unicef](#) et la ville de Brest se déroulait le 20 novembre, à l'école primaire du Forestou en présence des enfants.

Sensibilisés à leurs droits grâce aux **interventions en classes** de la présidente finistérienne de l'Unicef, Aline Tassin, les petits ont sagement écouté son court discours et celui de François Cuillandre. Le maire a notamment applaudi leur implication dans les projets de l'école, en compagnie de Emilie Kuchel, adjointe au maire en charge de la politique éducative locale et de Nathalie Chaline, adjointe au maire en charge du quartier de Saint Marc. « *C'est une école dynamique, engagée dans les projets avec les enfants.* »

Les petits n'ont pas manqué de montrer l'importance qu'ils accordent à cette question, en entonnant « C'est le droit des enfants », une chanson de Dominique Dimey, avant d'attaquer le goûter.

« *Nous sortons d'une réunion du conseil de la mer, portée par des enfants élus par leurs pairs* », précise la présidente Unicef29. Un exemple parmi d'autres qui illustre « *la qualité de l'écoute des enfants à Brest et du droit à l'expression auprès des adultes.* »

Vigilance et efforts constants

La ville de Brest se voit ainsi renouveler son titre de Ville amie des enfants, attribué une première fois en 2008 par un comité national, au côté de 200 villes françaises (dont Landivisiau et Penmarc'h pour le Finistère). Au terme de la rédaction minutieuse d'un « *épais dossier qui a mobilisé plusieurs services de la ville et qui est basé sur des données à la fois quantitatives et qualitatives* », selon le vice-président du comité 29 de l'Unicef, Jean-Hervé Floc'h, Brest conserve ce titre jusqu'à 2020.

« *Je salue les efforts réalisés dans le **renforcement de l'égalité des enfants**, notamment l'accueil des enfants ayant un handicap, cite Aline Tassin, **l'accès de tous à l'école et les bonnes pratiques liées à leur droit à l'expression. La diffusion de l'information sur la parentalité est aussi un point fort.*** »

A travers ce réseau, les « Villes amies des Enfants » développent des actions pour améliorer leur vie quotidienne, encourager la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et développer un esprit de solidarité.

encourager la participation et l'écoute des enfants et des jeunes et développer un esprit de solidarité internationale.

Partager cet article

-  Facebook
-  Twitter
-  E-Mail
-  Viadeo
-  LinkedIn
-  Pinterest



 [RETOUR À LA LISTE](#)



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h30-17h30

Samedi : 9h-12h

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h30-17h30

Samedi : 9h-12h